

CONFERENCE

RENATURATION DU RU DE
LA NAVETTE ET CRÉATION
D'UNE ZONE HUMIDE
DANS LA PRAIRIE DE
CHALANDRAY
MONTGERON

PROTÉGER
&
ENTRETENIR

9 MARS 2024



1 LOCALISATION DU PROJET



Figure 1 Localisation des différents clichés sur une photographie aérienne de la zone d'étude. Source : Géoportail.



Prairie de Chalandray à Montgeron (Essonne)

2

ETAT INITIAL DU SITE



— Barrières agricoles — ru à ciel ouvert — ru busé — cheminement

Le ru de la Navette a été **rectifié au fil des ans** pour permettre l'exploitation agricole de la plaine de Chalandray ainsi que la construction d'habitations. Le cours d'eau a été **déplacé à plusieurs reprises** puis **partiellement busé**. Ces modifications l'ont **déconnecté de sa source** originelle dans la forêt de Sénart.

Le ru de la Navette est un cours d'eau **principalement alimenté par les eaux de ruissellement** et **déconnecté de l'Yerres** (bras perché).

Le cours d'eau et ses prairies, **milieux à fort potentiel écologique**, sont pour le moment **pauvre en biodiversité** et son tracé actuel **contribue à la survenue d'inondations** lors d'épisodes de fortes pluies.

Le projet de renaturation vise à **redonner à ce cours d'eau un tracé naturel** au sein de la prairie et à **restaurer la zone humide** afin qu'elle puisse **développer tout son potentiel faunistique et floristique**. Le ru pourra également être une **zone de refuge et de reproduction** pour les poissons de l'Yerres.

Ce projet vise également à **diminuer le risque d'inondation** en **reconnectant le ru au cours d'eau** et en créant des **zones de débordement et de stockage des eaux** au sein de la prairie.

3

RU DE LA NAVETTE AVANT LES TRAVAUX DE RENATURATION



Figure 3 Vues successives de la configuration physique actuelle du ru de la Navette au sein de la plaine de Chalandray - Clichés Biotec, 25 jan. 2021.

Le tracé du ru est rectiligne et les berges abruptes.

On observe les accès aux parties busées où le cours d'eau est enterré.

Le ru est très artificialisé ce qui l'empêche de fonctionner correctement.

5

VUE DE LA PRAIRIE DE CHALANDRAY AU DEBUT DES TRAVAUX



Voir sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=wxW4JtknDJo>

La **directive cadre sur l'eau** exige des états membres de l'UE des **actions visant à améliorer la qualité de l'eau des rivières** et à **rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments**.

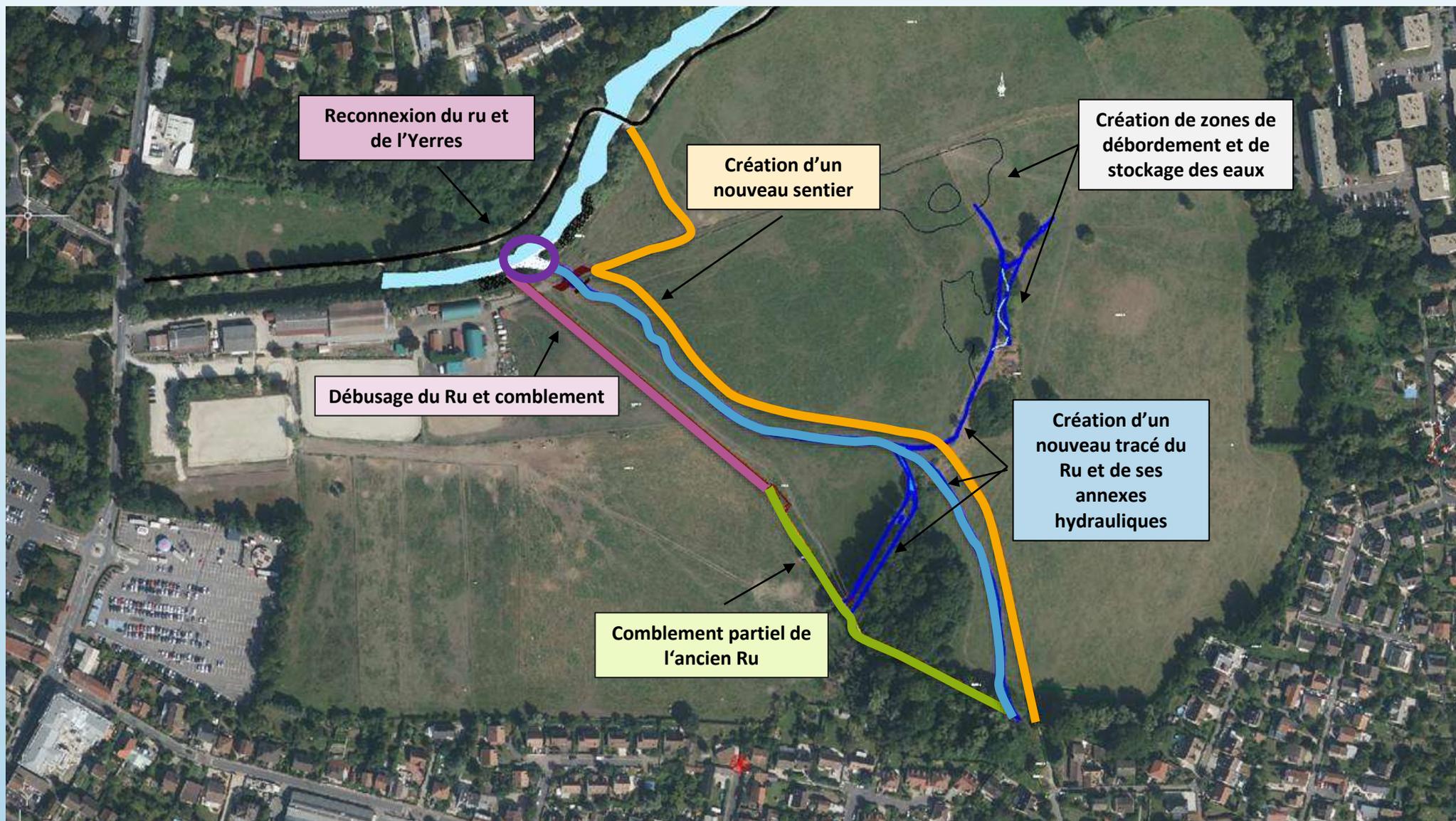
Les objectifs principaux de cette directive sont de **préserver la biodiversité aquatique** et la **ressource en eau** pour les générations futures.

Les travaux entrepris sur le ru de la Navette s'inscrivent dans ce cadre, l'état du **ru étant dégradé et déconnecté de l'Yerres** et la **zone humide impactée** par les utilisations successives des prairies.

- Les **zones humides sont protégées** au niveau international et national pour leur **potentiel écologique** et leurs **capacités de stockage** et de **restitution des eaux**.
- Les zones humides peuvent constituer **des ilots de fraîcheur**. Un cheminement piéton permettra de profiter de cette zone fraîche, des arbres seront également plantés en bordure du ru.
- Le retour du ru au sein de la prairie ainsi que la reconnexion à la rivière vont permettre un **étalement et une meilleure circulation des eaux** afin de **lutter contre les inondations**.
- Les travaux permettront une **amélioration écologique du cours d'eau** et un **développement de la biodiversité**, qui fera de la prairie de Chalandray un lieu privilégié pour des actions de sensibilisation à l'environnement.

8

LES DIFFERENTS ELEMENTS DU PROJET ET LEUR LOCALISATION



- Rétablir un bon fonctionnement hydraulique du ru et de ses zones humides
- Reconnecter le ru avec l'Yerres
- Restaurer la naturalité du lit du nouveau et de l'ancien ru de la Navette
- Augmenter la diversité et la variétés de milieux humides
- Faciliter l'engorgement en eau des sols pour favoriser la présence de plantes et d'animaux typiques des bords de cours d'eau
- S'assurer d'un écoulement au plus près du terrain naturel, afin de lutter contre les inondations
- Permettre une meilleure circulation des espèces au sein du site et des milieux naturels environnants



11 VUE DU NOUVEAU RU DE LA NAVETTE EN PERIODE DE DEBORDEMENT



11 VUE DU NOUVEAU RU DE LA NAVETTE EN PERIODE DE DEBORDEMENT



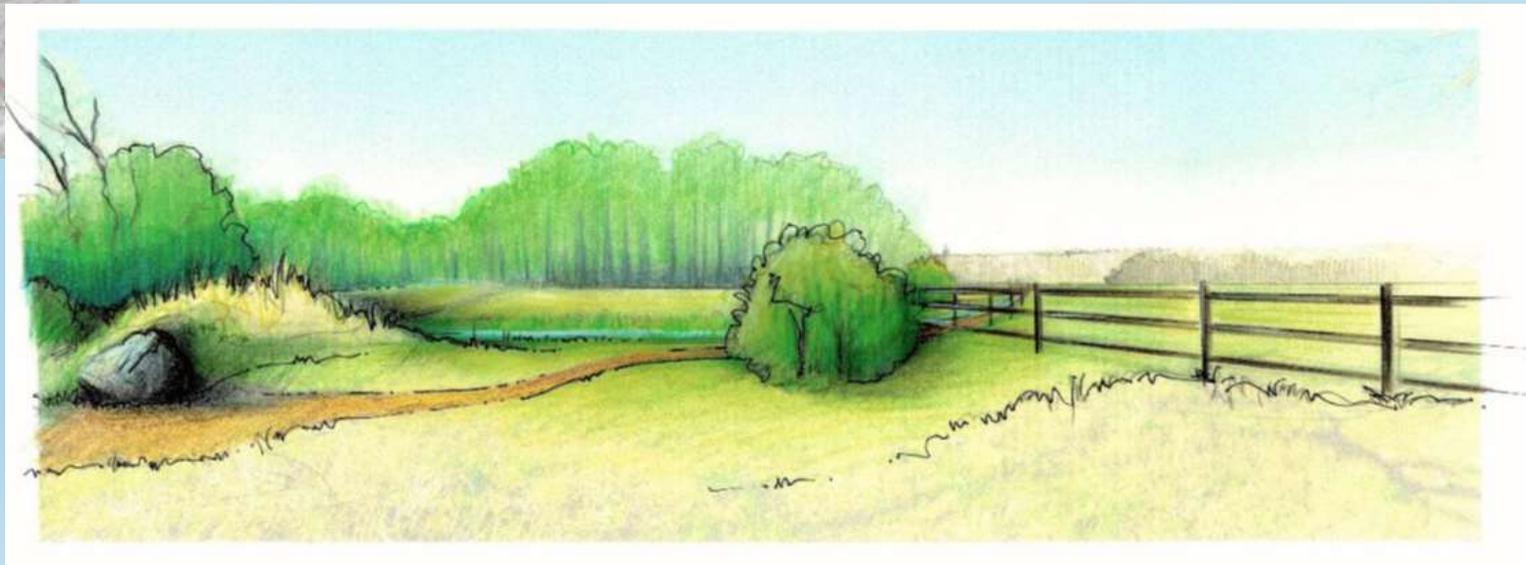
11 VUE DU NOUVEAU RU DE LA NAVETTE EN PERIODE DE DEBORDEMENT



11 VUE DU NOUVEAU RU DE LA NAVETTE EN PERIODE DE DEBORDEMENT



12 VUE AVANT ET APRES LES TRAVAUX DEPUIS L'ENTREE DE LA PRAIRIE



Esquisse du futur ru de la Navette AEI

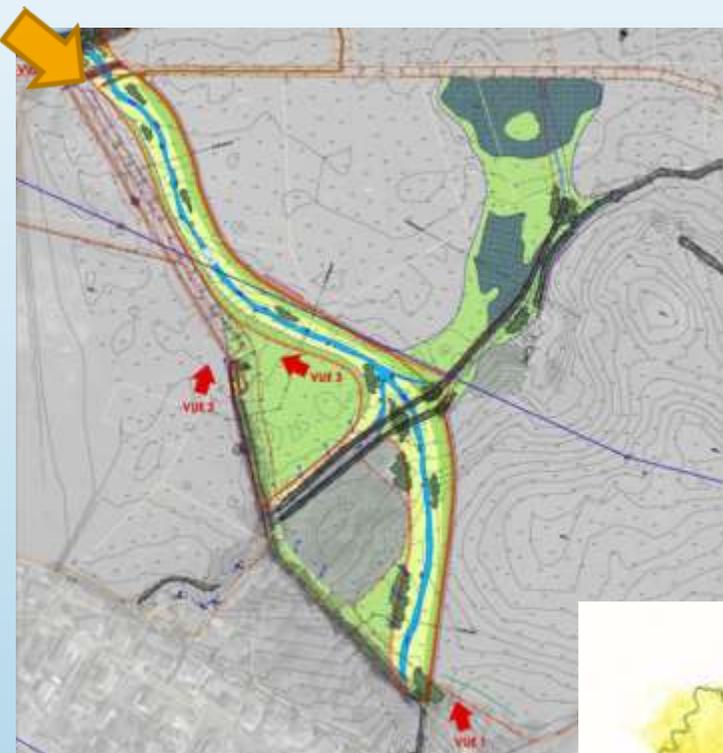
13

VUE AVANT ET APRES LES TRAVAUX PRES DE LA PARTIE BUSEE DU RU



14

VUE AVANT ET APRES LES TRAVAUX DEPUIS L'ACCES AU CENTRE EQUESTRE



Un Ru plus fonctionnel
et plus esthétique

Une zone humide
réhabilitée, lieu de
stockage et dépuraton
des eaux

Un milieu propice au
développement des
populations animales
et végétales liées aux
zones humides

Un sentier de
promenade agréable
et un îlot de fraîcheur
en bordure du
nouveau Ru

Reconnexion du Ru et
de l'Yerres pour une
meilleure circulation
de l'eau et des
poissons



En vous remerciant pour votre
attention

Florence KNITTEL

Technicienne en Gestion des Eaux et Milieux Aquatiques

Animatrice Natura 2000

